



Créé par des militants CGT et FSU
« *La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat* » *Henri Krasucki*



Hé Oh la loi travail plus haut que le CPE !

Souvenons nous du CPE

2006 : Le CPE – Contrat premier Embauche- sous Chirac – De Villepin était censé lutter contre le chômage des jeunes. Ouvrant la voie au licenciement sans motif.

Même philosophie, un jumeau donc de l'actuelle loi travail avec l'objectif de précariser tout le monde cette fois sous le même prétexte.

Et quel fut le sort de cette loi pourtant adoptée par le Parlement : **les poubelles de l'histoire !**

En effet le mouvement de la jeunesse scolarisée fortement appuyée par les organisations syndicales avec l'objectif du retrait s'est étendu du 7 février au 11 avril, date à laquelle Dominique de Villepin jette l'éponge.

Le mouvement étant marqué par de puissantes manifestations mais également des occupations de gares, des blocages d'universités et de lycées, de zones industrielles ...

C'est donc bien **APRES** que la loi ait été adoptée par le parlement que son abandon a été prononcé, les socialistes d'alors ne se privant pas d'appeler à son retrait.

Et maintenant ?

Et maintenant ? Après deux mois de surdité affichée du pouvoir socialiste où en es-t-on ?

Le débat vient de s'ouvrir au parlement où manifestation sauf surprise, le gouvernement n'a pas de majorité pour faire passer son agression contre le monde du travail.

Il envisage donc fortement d'écourter le débat parlementaire pour passer en force à l'aide de l'article 49-3.

Il nous faut donc nous préparer à la poursuite du mouvement après le vote parlementaire !.

En prolongement de ce 12 mai d'importantes actions sont en préparation dans plusieurs secteurs : dans les transports une grève reconductible unitaire est annoncée à partir du 16 mai et de puissants mouvements dans la chimie qui pourraient servir de points d'appui et d'encouragement tandis que chez les intermittents une action diversifiée se poursuit.

On peut d'ailleurs regretter que dans ces conditions, les dirigeants de la fédération CGT des cheminots en organisant une action à part pour le 10 mai, aient fait le choix d'une action en alliance avec la CFDT sur des revendications certes légitimes mais totalement coupées de la bataille d'ensemble engagée. Affaiblissant ce faisant Et leur bataille spécifique ET le mouvement contre la loi travail !

Une consultation populaire ?

Parallèlement appuyé sur le fort soutien populaire qui ne se dément pas malgré les manœuvres et les provocations le mouvement pourrait exiger quelle que soit l'issue du débat parlementaire qu'un référendum soit organisé.

Vous êtes partisan du référendum à tout va dans les entreprises, alors affrontez l'opinion à propos de cette loi!

Cette bataille s'accompagnant de la poursuite et l'amplification de l'action de terrain sous toutes ses formes, grève reconductible, occupations de locaux, manifestations, blocage de zones industrielles et de la voie publique jusqu'à l'abandon de ce projet scélérat !

Plus que jamais TOUS ENSEMBLE pour envoyer elle aussi la loi travail aux poubelles de l'histoire !

Le Front Syndical de Classe mai 2016

Pour adhérer au Front syndical de Classe :

Adhésion individuelle : 36 euros par an (10 pour les bas revenus) Chèque (à l'ordre de "Front Syndical de Classe") à envoyer au trésorier : **Jacky OMER/FSC 11 rue de Tivoli 13005 MARSEILLE -**

Adhésion de syndicats et d'organisations de base : contacter le trésorier ou nous écrire à frontsyndical.classe@laposte.net

courriel : frontsyndical.classe@laposte.net